

F-Meudon: tree pruning
OJ S 85/2012 03/05/2012
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté agglomération Grand Paris Seine Ouest

Postal address: 2 rue de Paris

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92196

Country: France

For the attention of: Mlle Roblin Marie

E-mail: marie.roblin@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146296973

Fax: +33 146295510

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

Official name: CA GPSO

Postal address: 2 rue de Paris

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92196

Country: France

For the attention of: Roblin Marie

E-mail: marie.roblin@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146296973

Fax: +33 146295510

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: CA GPSO

Postal address: 2 rue de Paris

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92196

Country: France

Contact person: direction de la commande publique

E-mail: commande.publique@agglo-gpso.fr

Telephone: +33 146296971

Fax: +33 146295510

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_ewXKKZjgJQ)

[PCSLID=CSL_2012_ewXKKZjgJQ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2012_ewXKKZjgJQ)

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: CA GPSO

Postal address: 2 rue de Paris

Town: Meudon Cedex

Postal code: 92196
Country: France
Contact person: direction de la commande publique

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Prestations d'entretien et de plantation d'arbres.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 2 240 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché fait l'objet d'un groupement de commandes constitué entre les villes de Boulogne-Billancourt, de Chaville, d'Issy-les-Moulineaux, de Sèvres et de Vanves et la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, cette dernière ayant été désignée comme coordonnateur du groupement. Le marché a pour objet des prestations d'entretien et des travaux de plantation d'arbres. Le marché est alloté et se décompose comme suit: - lot n° 1: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire de Boulogne-Billancourt, - lot no2: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire d'issy-les-moulineaux, - lot n° 3: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire de Vanves, - lot n° 4: prestations d'entretien des arbres situés sur les territoires de Chaville, de Sèvres et de Ville d'avray, - lot n° 5: fourniture d'arbres et plantation d'arbres.

II.1.6. CPV code(s)

77341000 Tree pruning, 77211400 Tree-cutting services, 77211600 Tree seeding

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les marchés sont fractionnés à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Les marchés sont conclus sans montant minimum ni montant maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix correspondant.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Les marchés prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Provisional timetable for recourse to these options:
in months: 12 (from the award of the contract)

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire de Boulogne-Billancourt

1) Short description

Le marché est fractionné à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il est conclu sans montant minimum ni montant maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix.

2) CPV code(s)

77341000 Tree pruning, 77211400 Tree-cutting services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Lot No: 2

Lot title: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire d'Issy-les-Moulineaux

1) Short description

Le marché est fractionné à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il est conclu sans montant minimum ni montant maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix.

2) CPV code(s)

77341000 Tree pruning, 77211400 Tree-cutting services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Lot No: 3

Lot title: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire de Vanves

1) Short description

Le marché est fractionné à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il est conclu sans montant minimum ni montant maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix.

2) CPV code(s)

77341000 Tree pruning, 77211400 Tree-cutting services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Lot No: 4

Lot title: prestations d'entretien des arbres situés sur le territoire de Chaville, de Sèvres et de Ville d'Avray

1) Short description

Le marché est fractionné à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il est conclu sans montant minimum ni montant maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix.

2) CPV code(s)

77341000 Tree pruning, 77211400 Tree-cutting services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Lot No: 5

Lot title: fourniture d'arbres et plantation d'arbres

1) Short description

Le marché est fractionné à bons de commande, sur la base de prix unitaires en application de l'article 77 du code des marchés publics. Il est conclu sans montant minimum ni montant

maximum. Les commandes seront passées en référence aux prix unitaires indiqués dans le bordereau des prix.

2) CPV code(s)

77211600 Tree seeding, 77211400 Tree-cutting services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période d'un an.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, sur la base de chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 Euros HT et d'une durée d'exécution supérieure à deux mois dans les conditions prévues par l'article 87 du Code des marchés publics. Cette avance est égale à 5 % du montant de chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euro(s) (H.T.). L'Avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande prévue à l'article 102 du Code des marchés publics. Il ne sera pas exigé de cautionnement ni de retenue de garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le budget de la Communauté d'agglomération et les budgets des Villes financeront les dépenses afférentes au marché. Ces collectivités pourront percevoir des subventions pour financer les marchés de la consultation. Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement avec mandatement administratif dans le délai global de paiement en vigueur à compter de la présentation de la demande de paiement, conformément à l'article 98 du Code des marchés publics. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire et du sous-traitant de premier rang, au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept (7) points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique. En cas d'attribution d'un ou de plusieurs lots à un groupement, la forme imposée après attribution sera le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. Conformément à l'article 51-vi du Code des marchés publics (décret no 2006-975 du 1er août 2006), la personne publique interdit aux candidats de

présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Cf Vi.3.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Cf Vi.3.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Cf Vi.3.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

GPSO Entretien plantation arbres

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.6.2012 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 12.6.2012 - 09:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: Avril 2016.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement sur le site internet d'achat public soit en passant par le site de la CA <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> soit directement par le site d'achat public <https://www.achatpublic.com>. Les dossiers peuvent également être retirés ou demandés gratuitement (par courrier, télécopie ou courriel) à la Direction de la commande publique de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, aux plages horaires suivantes: du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8:30 - 12:00 / 14:00 - 18:00. Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest - direction de la commande publique, 2, rue de Paris, 92196 meudon cedex - téléphone: 01.46.29.55.00 - télécopie: 01.46.29.55.10. Le retrait du DCE peut avoir lieu jusqu'à la date et l'heure indiquées au présent avis. Les documents électroniques ont des contenus identiques aux documents papiers diffusés dans le même cadre. Les pièces relatives à la candidature que devront remettre les candidats sont les suivantes: I. Lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ou de tout document libre sur papier à en tête, datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par l'ensemble de ses membres. Cette lettre doit comporter notamment les informations suivantes: - objet de la consultation; - objet de la candidature: le candidat précise s'il se présente pour le marché global ou l'ensemble des lots ou certains lots de la procédure (indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence); - présentation du candidat: le candidat précise s'il se présente seul (coordonnées du candidat) ou en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire (coordonnées de chaque membre du groupement); En cas de

groupement, les membres du groupement désignent et habilitent le mandataire. - Conformément aux articles 43 et 44 de Code des marchés publics, le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur: 1° Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9, par le deuxième alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, par les articles 445-1 et 450-1 du code pénal et par l'article 1741 du code général des impôts; ou d'une infraction de même nature dans un autre Etat de l'union Européenne. 2° Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'union Européenne. 3° Ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. 4° Ne pas être admis au redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre. 5° avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. 6° Etre en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 7° Que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France (attestation facultative à ce stade de la procédure mais qui devra obligatoirement être fournie au stade de l'attribution). 8° Fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger (attestation facultative à ce stade de la procédure mais qui devra obligatoirement être fournie au stade de l'attribution). 9° Que les renseignements fournis dans la Déclaration du candidat ou du membre du groupement et ses annexes (ci-dessous précisés) sont exacts. li. Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ou de tout document libre. En cas de groupement, chaque membre du groupement fournit cette déclaration. Cette déclaration inclut les informations suivantes: - identification du candidat ou du membre du groupement: coordonnées du siège social, coordonnées de l'unité ou établissement qui exécutera les prestations, forme juridique du candidat ou du membre du groupement, nom, prénom et qualité de la personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat ou le membre du groupement; En application des articles 44 et 45 du Code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs: - si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des

jugements prononcés à cet effet; - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, les services ou travaux objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années; - la déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; - la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années; - présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé; - la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché; - certificats de qualifications professionnelles éventuels ou équivalents. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations faisant l'objet du marché. - pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat individuel ou en cas de groupement chaque membre du groupement. - pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. -**** Les offres doivent impérativement parvenir à la Communauté d'agglomération avant les date et heure indiquées au présent avis, délai de rigueur. **** La consultation est dématérialisée. Les offres peuvent être présentées de deux façons: - sur support papier, - sur support électronique, via le site <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> ou "www.achatpublic.com". Les candidats doivent choisir entre la transmission électronique et la transmission sur un support papier de leur offre. Il est interdit de remettre à la fois une offre papier et une offre dématérialisée. De même, les offres mixtes (certains documents envoyés sous format papier et certains document envoyés de façon dématérialisée) sont interdites. Un candidat qui le ferait serait éliminé. * Remise d'une offre " papier " L'Offre sera transmise sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes: Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest Direction de la Commande publique 2 rue de Paris - 92196 MEUDON cedex offre pour:: "Prestations d'entretien et de plantation d'arbres - lot noxxxxx " - "Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis" l'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal, ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus, durant les plages horaires suivantes: du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8:30-12:00 / 14:00-18:00. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. * Remise d'une offre " dématérialisée " Les offres dématérialisées seront remises par voie électronique sur le profil acheteur de la CA. Les offres peut être déposées en passant par <http://www.agglo-gpso.fr/communaute/les-marches-publics-1/> ou directement via <http://www.achatpublic.com>. Les pièces transmises par voie électronique sont chiffrées et doivent impérativement être signées par

une personne habilitée à engager l'entreprise et disposant d'un certificat de signature électronique valide, émis par une société de certification reconnue (liste figurant sur le site du MINEFI (<http://www.minefi.gouv.fr/>) et d'achat public (<http://www.achatpublic.com/>)). Le format des certificats utilisés doit être conforme à la norme X509-V3 catégorie 2 et 3. La signature d'un fichier " zip " ne vaut pas signature des fichiers contenus dans ledit fichier " zip ". Le soumissionnaire souhaitant utiliser un autre outil de signature que celui proposé par la plateforme devra impérativement fournir le nom de l'outil utilisé ainsi que les modalités techniques permettant de vérifier la validité de la signature pour que sa candidature et/ou son offre puissent être considérées. En cas de dépôt d'un document dans lequel un virus informatique est détecté par la personne publique, ce document sera détruit et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Conformément à l'art 56 du CMP et à l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'art 48 et de l'article 56 du CMP et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, les candidats qui choisiront de communiquer leur offre par voie électronique pourront également déposer leur offre sur support physique électronique, à titre de copie de sauvegarde, sous pli cacheté comportant la mention suivante " copie de sauvegarde - : " Prestations d'entretien et de plantation d'arbres - lot noxxxxx - nom du candidat - ne pas ouvrir". La copie de sauvegarde sera déposée à l'adresse suivante: CA Grand Paris Seine Ouest, 2, rue de Paris - 92196 Meudon cedex. La copie de sauvegarde devra impérativement parvenir à la Communauté d'agglomération avant les date et heure indiquées au présent avis. **** Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché: références, qualifications techniques;
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché: moyens matériels et humains;
- adéquation capacités financières à l'objet du marché: chiffre d'affaire (montant et évolution sur les 3 dernières années);

**** Les critères d'attribution sont les suivants:

Pour les lots no1 à no4 :

1. Valeur technique de l'offre: 60 % ce critère est sous décomposée comme suit:
 - qualité du mémoire technique rendu dans le cadre du cas pratique (60 %), décomposé de la façon suivante: Qualité de la description du patrimoine arboré notamment de l'état phytosanitaire des arbres
 - Qualité de la méthodologie de la mise en sécurité du chantier considéré, du personnel et des usagers
 - moyens matériels et humains affectés à la réalisation du chantier
 - considéré pertinence de la durée d'exécution estimée pour le chantier considéré
 - organisation de la société: moyens matériels affectés au marché (20 %)
 - méthodologie d'intervention dans l'urgence (tempête, coup de vent...) et simultanéité des interventions sur un même lot (intervention sur les voies, dans les, dans les cours d'école, de crèche, un cimetière, un centre de loisirs) (20 %)
2. Prix: 40 % Ce critère est sous décomposée comme suit:
 - montant des simulations de commandes (80 %)
 - prix du B.P.U. (20 %)

pour le lot no5 :

1. Valeur technique de l'offre: 60 % - qualité du mémoire technique rendu dans le cadre du cas pratique (60 %), décomposé de la façon suivante: Qualité de la description du patrimoine arboré notamment de l'état phytosanitaire des arbres
- Qualité de la méthodologie de la mise en sécurité du chantier considéré, du personnel et des usagers
- moyens matériels et humains affectés à la réalisation du chantier considéré pertinence de la durée d'exécution estimée pour le chantier considéré
- organisation de la société: moyens matériels affectés au marché (20 %)
2. Prix: 40 % Ce critère est sous décomposée comme suit:
 - montant des simulations de commandes (80 %)
 - prix du B.P.U. (20 %)

****les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L 551-23 du

code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé précontractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 30.4.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil

Town: Cergy Pontoise Cedex

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil

Town: Cergy Pontoise

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.4.2012